



POUR DES AESH DANS NOS CLASSES, TOUT DE SUITE !

POUR LE RESPECT DES NOTIFICATIONS MDPH !

**ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE INTERSYNDICALE SOUS FORME DE RIS
LUNDI 6 OCTOBRE, DE 9 HEURES À MIDI
À LA MAISON DES SYNDICATS DE CRÉTEIL**

Dès le jour de la rentrée, les enseignantes de la maternelle Joliot Curie, à Champigny-sur-Marne, ont fait grève une semaine, pour l'affectation immédiate de 6 AESH pour répondre aux notifications individuelles de leurs élèves.

Les 15 et 16 septembre, les 17 enseignants de l'école élémentaire Monnet à Fresnes étaient en grève, pour exiger le recrutement immédiat des AESH nécessaires pour assurer l'accompagnement de leurs élèves (une AESH pour 15 élèves à la rentrée !). Le 19 septembre, l'école élémentaire Jean Moulin de Vitry-sur-Seine était en grève pour obtenir les 8 AESH qui font défaut à leurs élèves. Le 18 septembre, c'est la profession dans son ensemble qui s'est largement mobilisée contre le budget d'austérité du gouvernement Bayrou/Lecornu !

Qu'il s'agisse de la dégradation continue des conditions de travail, ou de la remise en cause des droits des élèves en situation de handicap, les personnels disent « ça suffit ! ».

Ils n'acceptent plus le manque d'AESH, le manque d'enseignant.es spécialisé.es, le non-respect des notifications MDPH tant pour les orientations que pour l'accompagnement, le manque de moyens pour la scolarisation des élèves en situation de handicap dans les classes, dans les structures spécialisées...

Cette situation est le produit des politiques gouvernementales d'austérité. Elle est aussi la conséquence d'une politique qui va toujours plus loin dans la négation du droit des élèves à bénéficier d'une scolarité adaptée à leurs besoins ! De nombreux élèves se retrouvent, faute de places, dans des classes banales sans aucun moyens. Contre leur droit à bénéficier d'une scolarisation dans une structure spécialisée adaptée, ces élèves finissent parfois par être partiellement ou totalement déscolarisés. Les PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisé) permettent la généralisation des « accompagnements mutualisés » tout en faisant des économies sur le dos des élèves en situation de handicap et des AESH dont le nombre d'emplois est de plus en plus limité ! Quant aux AESH, sur lesquelles reposent aujourd'hui la scolarisation de très nombreux élèves en situation de handicap, elles et ils continuent d'être privés du statut de fonctionnaire d'État, d'un salaire décent et d'une véritable formation. Elles et ils continuent à être surexploités, contraint.es à la mutualisation, avec des temps partiels imposés et un salaire de misère !

Dans ce contexte, le Ministère de l'Éducation nationale a prévu la **généralisation des Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS) pour la rentrée 2027**, avec une tentative, très certainement, de les mettre en œuvre dès la rentrée 2026 dans notre département. Rappelons que l'objectif des PAS est de dessaisir la MDPH du pouvoir d'évaluer et de définir les besoins et les modalités d'accompagnement de chaque enfant en situation de

handicap, pour le transférer à l'Éducation nationale ! L'Éducation nationale, qui ne recrute pas les AESH en nombre suffisant pour répondre aux besoins des élèves en situation de handicap, déterminerait elle-même le nombre d'heures d'accompagnement attribué à chaque enfant, non pas en fonction de ses besoins, mais en fonction des moyens disponibles, très insuffisants, dans le cadre d'une enveloppe budgétaire fermée établie dans le cadre du budget.

Nos organisations syndicales exigent que tous les élèves notifiés pour un accompagnement bénéficient de l'AESH auquel ils ont droit !

Nos organisations syndicales exigent que tous les élèves en situation de handicap bénéficient d'une scolarisation adaptée, qui réponde à leurs besoins évalués et reconnus par la MDPH !

Pour nos organisations syndicales, la question d'un statut et d'un salaire à temps plein est cruciale pour pouvoir recruter des AESH !

Nos organisations syndicales refusent que l'École Publique et ses personnels soient sacrifiés sur l'autel des 44 milliards de coupes budgétaires prévues dans le budget d'austérité Macron-Bayrou-Lecornu et réaffirment leurs revendications communes :

- Le recrutement d'AESH à hauteur des besoins pour que toutes les notifications d'accompagnement prononcées par la MDPH 94 soient respectées
- La création d'un statut de fonctionnaire d'Etat catégorie B pour ces personnels, avec un salaire à temps complet pour 24 heures d'accompagnement des élèves en situation de handicap ;
- La création massive de postes d'enseignant·e-s spécialisé·e-s et départs en formation pour les RASED à hauteur des besoins partout, ULIS, UE, IME... de psychologues scolaires, d'infirmier·e-s, de médecins, d'assistantes sociales.
- Le respect des orientations dans les dispositifs ULIS (TSA, TFC, ...), UEEA, UEMA et l'augmentation du nombre de personnels titulaires à hauteur des besoins notifiés par la CDAPH.
- L'abandon de l'acte 2 de l'école inclusive, l'abandon des PIAL et de la politique de mutualisation ; l'abandon des PAS !

Face à cette situation inacceptable pour tous, nos organisations syndicales estiment indispensables le regroupement des enseignants - qu'ils exercent en classe banale ou en dispositif -, des AESH, des PSY-EN, des ERSEH, ... du département.

Nos organisations syndicales appellent l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale à se réunir dans leurs écoles, à lister leurs revendications (nombre d'AESH nécessaires, de places en structures médico-sociales, nombre de PSY-EN ou enseignant spécialisé manquant, ...) et à mandater des représentants de leur école pour participer massivement à une assemblée départementale intersyndicale (sous forme de RIS) le lundi 6 octobre, de 9h à 12h, pour rassembler les revendications, pour discuter et décider ensemble des moyens de les faire aboutir.

Demande d'autorisation d'absence (de droit, cocher « motif syndical ») à envoyer à l'IEN avant jeudi 2 octobre 23h59.

Créteil, le 27 septembre 2025